



## Construisons ensemble notre commune

Bilan de l'action municipale à mi-mandat 2014 - 2017



### Le mot du Maire

La durée du mandat municipal n'est guère évocatrice pour la plupart des habitants qui sont davantage préoccupés par leur quotidien.

Aussi, dans un souci de transparence, il nous apparaît nécessaire de faire le point sur l'action du Conseil Municipal au regard du projet qui a été proposé en 2014, et d'adapter notre réflexion à l'évolution de la société.

Une société qui évolue sans cesse et qui nous contraint à une remise en cause permanente.

Malgré les difficultés, l'optimisme ne peut pas nous abandonner. Nous devons garder notre lucidité pour trouver dans notre quotidien le vrai sens de l'action et de la vie.

En restant ouverts aux autres et en refusant le repli, nous donnons un sens à la solidarité : c'est le but de notre engagement.



## Un bilan à mi-mandat, dans quel but ?

Tout simplement pour apporter une dimension explicative aux projets municipaux afin de mesurer les acquis du mandat en cours.

C'est un document de synthèse de l'action municipale.

Cette synthèse est réalisée en 3 points :

- L'évolution du projet dans le contexte actuel
- La volonté de l'équipe municipale de garder le cap
- Offrir aux habitants de la commune des perspectives d'évolution

### Evolution du projet dans le contexte actuel

La mise en application de la loi NOTRe ( Nouvelle Organisation des Territoires de la République ) a changé l'approche des dossiers :

- Le Conseil Départemental a modifié ses règles de financement des projets
- La nouvelle région a plus de pouvoirs
- Un nouveau canton ( St Pierre d'Albigny ) est né

Désormais, beaucoup de projets sont à partager du fait de regroupements vers les syndicats ou la Communauté de Communes, ce qui modifie leur approche.

Les aides de l'état sont en baisse chaque année ( 15 à 20.000 euros ).

La solidarité financière avec des communes défavorisées coûte de plus en plus chère à la commune de Randens ( 32000 euros en 2017 ).

Les nouvelles réglementations obligent les communes à se substituer à l'Etat : C'est le cas des TAP et du financement de l'école.

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat et des nouvelles charges que nous devons supporter, il nous faut réfléchir sur l'instruction des nouveaux dossiers.



## La volonté de garder le cap

Exprimer le volontarisme de l'équipe municipale dans un esprit de cohérence pour mettre en place des projets et les réaliser.

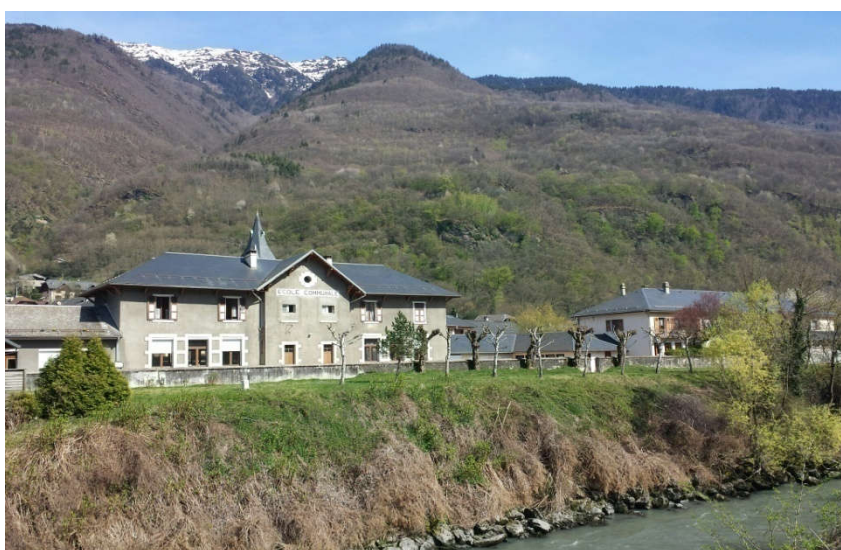
Affirmer notre volonté de développement en s'adaptant à une Ecole de la République qui évolue.

Améliorer la qualité des repas tout en diminuant le coût pour les familles par un changement de fournisseur de la cantine

Maintenir nos aides aux associations (12.000 € par an ) et de notre soutien à l'ADMR.

Mettre en place des projets importants :

- Compteurs d'eau et assainissement.
- Amélioration du patrimoine communal.
- Mise en place des containers semi-enterrés...





## Offrir des perspectives d'évolution

Le projet de 2014 reste un engagement, comme un fil rouge, mais nous devons nous adapter aux évolutions et aux exigences de la société. Les lois de la République nous obligent et nous contraignent à mettre en commun avec d'autres communes des projets et des perspectives...

- C'est le transfert du SIAEP vers la Communauté de Communes
- C'est le transfert très prochainement des compétences de l'urbanisme
- C'est la réflexion sur le regroupement des intercommunalités
- C'est se préparer à un futur regroupement des communes...

Toutes ces évolutions ne doivent pas nous faire dévier de notre objectif premier : **Garder notre identité communale.**



Nous n'avons pas souhaité nous limiter pour ce bilan à mi-mandat, à un inventaire, mais il n'en demeure pas moins que tous les " chantiers " de notre engagement ont été ouverts et que nous irons au-delà de notre projet.

Nous avons voulu vous adresser le message que l'équipe municipale est porteuse d'une vision de l'évolution de notre environnement, et nous donner des perspectives afin de relancer le dynamisme pour les prochaines années.

Bien à vous.  
José RICO